

SODEMEL

COMMUNE DE CORZE (49)

ZAC du Moulin à Vent

DOSSIER D'ETUDE POUR LA DEFINITION DE ZONES HUMIDES



août 2010

10.168

1 mail de la Papoterie
37170 Chambray-lès-Tours
Tel : 02.47.25.93.36
Fax : 02.47.28.68.19
Email : thema-environnement@wanadoo.fr

Sommaire

1	CADRE DE LA MISSION	3
2	CONTEXTE GEOMORPHOLOGIQUE	3
3	CONTEXTE GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE	5
4	LES INVESTIGATIONS PEDOLOGIQUES	5
4.1	CADRE REGLEMENTAIRE DES INVESTIGATIONS	5
4.2	MODALITES D'INTERVENTION	5
4.3	RESULTATS DES INVESTIGATIONS	7
4.4	REMARQUES	12
5	CONCLUSION	12

1 CADRE DE LA MISSION

La mission a pour finalité d'apporter des éléments de réponse au service en charge de la Police de l'Eau concernant le caractère humide d'une zone sur la commune de Corzé (49) qui accueillera la construction de la ZAC des « Moulins à Vents ».

Nos investigations se sont déroulées le 18 août 2010 durant une période à fort déficit hydrique.

Les sondages ont été réalisées en partie basse des terrains représentant environ 14000 m².

2 CONTEXTE GEOMORPHOLOGIQUE

Les terrains étudiés sont localisés à proximité immédiate du bourg et en prolongement des habitations de la rue des Noyers et de la rue de la Sucrierie.

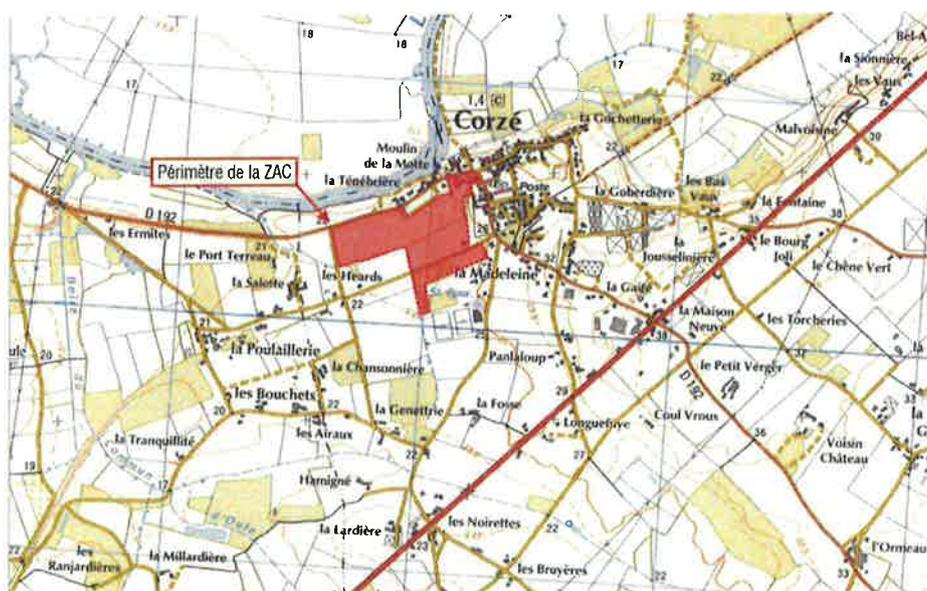


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude.

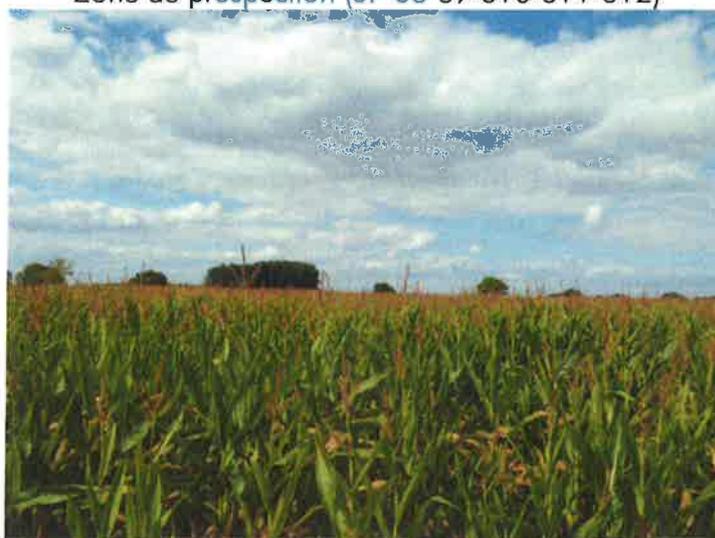
Les altitudes oscillent entre + 26 mètres NGF à l'est, et + 21 mètres NGF environ, à la pointe sud-ouest. Ces terrains sont en actuellement en par de la friche et des cultures (figures page suivante).



Zone de prospection (S1-S2-S3-S13-S14)



Zone de prospection (S7-S8-S9-S10-S11-S12)



Zone de prospection (S15)

3 CONTEXTE GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE

Selon la carte géologique de la France au 1 : 50 000 (feuilles de Baugé et du Lion d'Angers) les terrains d'assiette du projet se composent de marnes à Ostracées et sables verts (Cénomaniens supérieurs) – C2b.

Du point de vue hydrogéologique, la moitié ouest du périmètre du projet se caractérise par une nappe subaffleurante.

L'étude géotechnique réalisée par GINGER CEBTP confirme l'existence d'une nappe perchée peu profonde sur le site (entre 1,80 m et 4,20 m de profondeur lors des investigations).

4 LES INVESTIGATIONS PEDOLOGIQUES

4.1 CADRE REGLEMENTAIRE DES INVESTIGATIONS

La méthode d'investigation et d'analyse des données in situ émane de la réglementation en vigueur concernant la définition des zones humides et plus particulièrement de :

- l'arrêté du 24 juin 2008 (et annexes) précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement,
- l'arrêté du 1^{er} octobre 2009 (et annexes) modifiant l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

La définition des zones humides se veut conforme à la définition de zone humide au sens de l'article L.211-1 du Code de l'Environnement. Seul le volet pédologique est appréhendé dans le cadre de cette étude.

4.2 MODALITES D'INTERVENTION

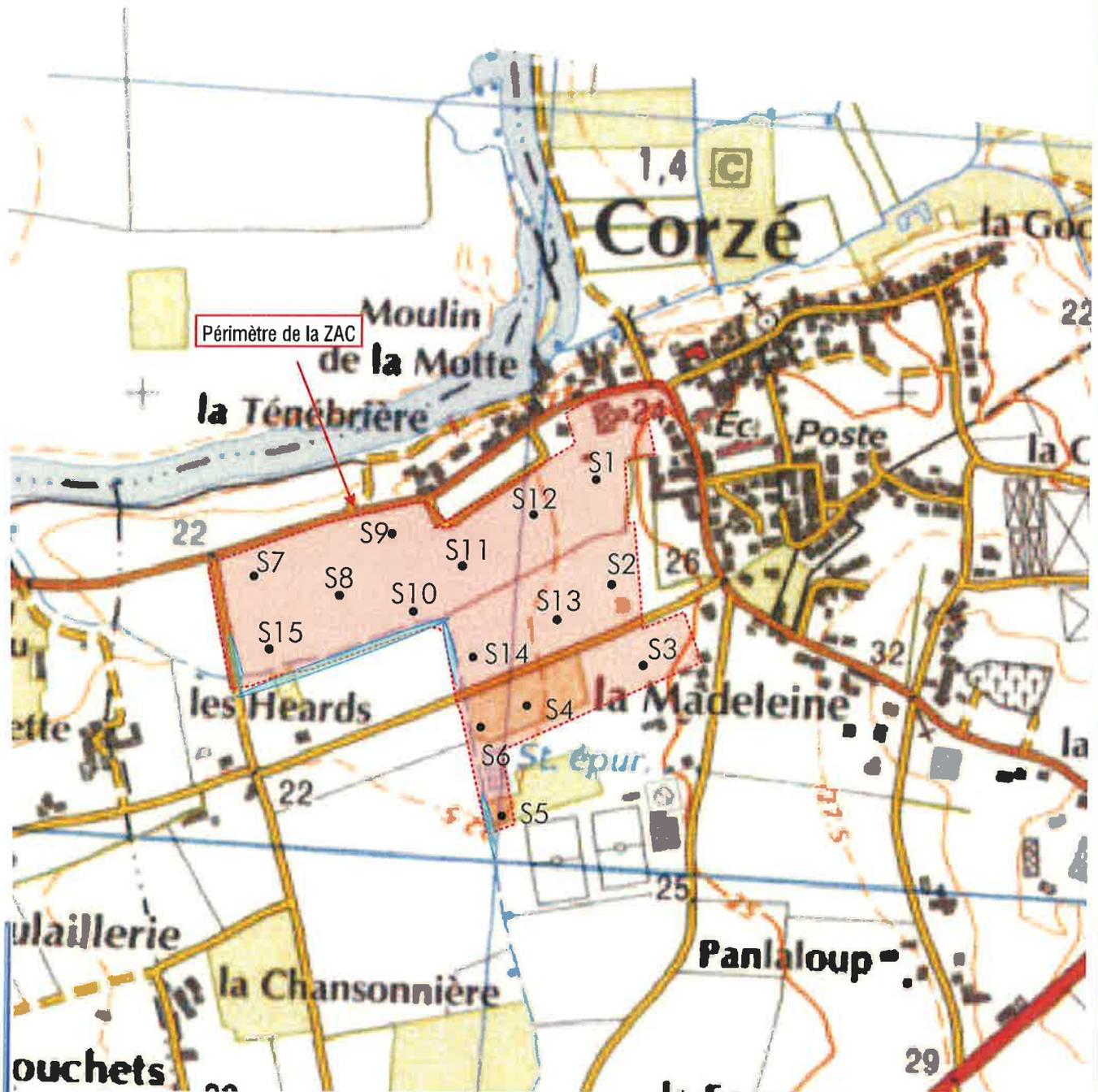
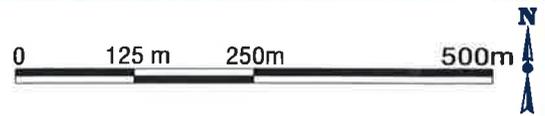
Les investigations ont été réalisées à la tarière manuelle. Quinze points de sondage ont été effectués.

Ces investigations ont permis d'appréhender :

- la nature des terrains naturels sous-jacents,
- la texture des sols,
- les niveaux d'hydromorphie et d'engorgement,
- les éventuelles venues d'eau.

La localisation des points de sondage est présentée ci après.

LOCALISATION DES POINTS DE SONDAGE



• Points de sondage

 Fossés humides

4.3 RESULTATS DES INVESTIGATIONS

Les successions lithologiques des sols superficiels sont détaillées ci-après :

N° de sondage	S1					
Profondeur (cm)	Faciès	Présence d'eau	Présence de traces d'hydromorphie	Remarques	Classification GEPPA	diagnostic Zone humide
0 - 60	Argile sableuse de couleur brun foncé. Présence de quelques graviers à arrêtes aigues.	-	-	Fentes de dessiccation en surface	-	NON
60 - 110	argile sableuse. Présence de pierres blanches rappelant la nature du substrat.	-	-			
Arrêt						

N° de sondage	S2					
Profondeur (cm)	Faciès	Présence d'eau	Présence de traces d'hydromorphie	Remarques	Classification GEPPA	diagnostic Zone humide
0 - 45	Argile sableuse de couleur brun foncé	-	-	Fentes de dessiccation en surface	IIIb	NON
45 - 55	Argile sableuse de couleur brun plus prononcé. Présence de concrétions ferriques.	-	Oui très légères			
55 - 110	Argile sableuse. Pseudogley	-	oui nombreuses			
Arrêt						

N° de sondage	S3					
Profondeur (cm)	Faciès	Présence d'eau	Présence de traces d'hydromorphie	Remarques	Classification GEPPA	diagnostic Zone humide
0 - 30	limono-sableux brun - gris	-	-	Fentes de dessiccation en surface	-	NON
30 - 50	argile sableuse de couleur brune. Traces de glauconie.	-	-			
50 - 60	argile sableuse avec des concrétions ferriques	-	Légères			
60 - 80	argile, traces de dégradation	-				
Stop sur substrat						

N° de sondage	S4					
Profondeur (cm)	Faciès	Présence d'eau	Présence de traces d'hydromorphie	Remarques	Classification GEPPA	diagnostic Zone humide
0 - 20	sable fin et limon couleur brune.	-	-	Fentes de dessiccation en surface	-	NON
20 - 100	argile sableuse brune. Concrétion ferriques et traces ocres.	-	oui			
100 - 120	argile sableuse	-	oui			
Arrêt						

N° de sondage	S5					
Profondeur (cm)	Faciès	Présence d'eau	Présence de traces d'hydromorphie	Remarques	Classification GEPPA	diagnostic Zone humide
0 - 20	Limon- sableux de couleur brun foncé.	-	-	Fentes de dessiccation en surface	-	NON
20 - 55	sablo argileux, concrétions ferriques (hydromorphie et traces d'altérations)	-	oui			
55 - 80	sablo argileux de couleur brun-gris. Cailloutis calcaires.	-	oui			
80 - 100	argile verdâtre avec concrétions ferriques.	-	oui			
Arrêt						

En raison de la présence de remblais au droit du sondage S6, le sondage n'a pas pu être effectué.

N° de sondage	S7					
Profondeur (cm)	Faciès	Présence d'eau	Présence de traces d'hydromorphie	Remarques	Classification GEPPA	diagnostic Zone humide
0 - 45	argile sableuse de couleur brun foncé. Cailloutis.	-	-	Fentes de dessiccation en surface	-	NON
45 - 70	Argile sableuse gris blanc.	-	-			
70 - 100	Horizon d'altération de la roche mère. Concrétions ferriques.	-	oui			
Arrêt						

N° de sondage	S8					
Profondeur (cm)	Faciès	Présence d'eau	Présence de traces d'hydromorphie	Remarques	Classification GEPPA	diagnostic Zone humide
0 - 50	argile sableuse de couleur brun foncé. Cailloutis.	-	-	Fentes de dessiccation en surface	-	NON
50 - 80	Argile sableuse brun verdâtre.	-	-			
80 - 100	Horizon d'altération de la roche mère. Concrétions ferriques.	-	oui			
Arrêt						

N° de sondage	S9					
Profondeur (cm)	Faciès	Présence d'eau	Présence de traces d'hydromorphie	Remarques	Classification GEPPA	diagnostic Zone humide
0 - 80	sable fin de couleur brun clair. Présence de cailloutis	-	-	Fentes de dessiccation en surface	-	NON
80 - 100	argile sableuse de couleur brune. Présence de cailloutis	-	-			
Arrêt						

N° de sondage	S10					
Profondeur (cm)	Faciès	Présence d'eau	Présence de traces d'hydromorphie	Remarques	Classification GEPPA	diagnostic Zone humide
0 - 45	sable de couleur brun / gris.	-	-	Fentes de dessiccation en surface	-	NON
45 - 65	sable argileux	-	-			
65 - 110	argile sableuse. Présence de glauconie. Concrétions ferriques.	-	oui			
Arrêt						

N° de sondage	S11					
Profondeur (cm)	Faciès	Présence d'eau	Présence de traces d'hydromorphie	Remarques	Classification GEPPA	diagnostic Zone humide
0 - 50	sable légèrement argileux de couleur brun gris. Présence de cailloutis	-	-	Fentes de dessiccation en surface	-	NON
50 - 80	sable argileux de couleur brun.	-	-			
80 - 110	argile sableuse. Présence de glauconie	-	oui			
Arrêt						

N° de sondage	S12					
Profondeur (cm)	Faciès	Présence d'eau	Présence de traces d'hydromorphie	Remarques	Classification GEPPA	diagnostic Zone humide
0 - 30	sable brun, légèrement argileux	-	-	Fentes de dessiccation en surface	IVc	NON
30 - 50	argile sableuse. Cailloutis calcaire.	-	oui			
50 - 110	argile légèrement sableuse. Présence de glauconie. Zébrures rouille bien visibles.	-	oui			
Arrêt						

N° de sondage	S13					
Profondeur (cm)	Faciès	Présence d'eau	Présence de traces d'hydromorphie	Remarques	Classification GEPPA	diagnostic Zone humide
0 - 25	sable brun / gris, légèrement argileux	-	-	Fentes de dessiccation en surface	IVc	NON
25 - 60	sable argileux de couleur brun. Concrétions ferriques. Présence de matière organique.	-	-			
60 - 110	argile légèrement sableuse. Présence de glauconie. Zébrures rouille bien visibles.	-	oui			
Arrêt						

N° de sondage	S14					
Profondeur (cm)	Faciès	Présence d'eau	Présence de traces d'hydromorphie	Remarques	Classification GEPPA	diagnostic Zone humide
0 - 40	sable argileux de couleur brun.	-	-	Fentes de dessiccation en surface	IVc	NON
40 - 75	argile sableuse. Présence de glauconie. Concrétions ferriques.	-	oui			
75 - 90	argile sableuse	-	oui			
90 - 110	argile sableuse. Présence de zébrures rouille.	-	oui			
Arrêt						

N° de sondage	S15					
Profondeur (cm)	Faciès	Présence d'eau	Présence de traces d'hydromorphie	Remarques	Classification GEPPA	diagnostic Zone humide
0 - 100	sable argileux de couleur brun. Présence de cailloutis	-	-		-	NON
Arrêt						

4.4 REMARQUES

Le sondage S6 indique des horizons potentiels d'ancien remblai dès la surface.

Seuls les sondages S2, S12, S13 et S14 entrent dans la classification GEPPA. Aucune venue d'eau n'a été visualisée.

On notera que des fossés présentant une végétation hygrophile ont été déterminés sur le site (figure 1). Les espèces retrouvées au sein de ces fossés sont les suivantes :

- *Calystegia sepium* (Liseron des haies)
- *Epilobium hirsutum* (Epilobe hirsute)
- *Lythrum salicaria* (Salicaire)
- *Pulicaria dysenterica* (Pulicaire dysentérique)
- *Typha latifolia* (Masette)

5 CONCLUSION

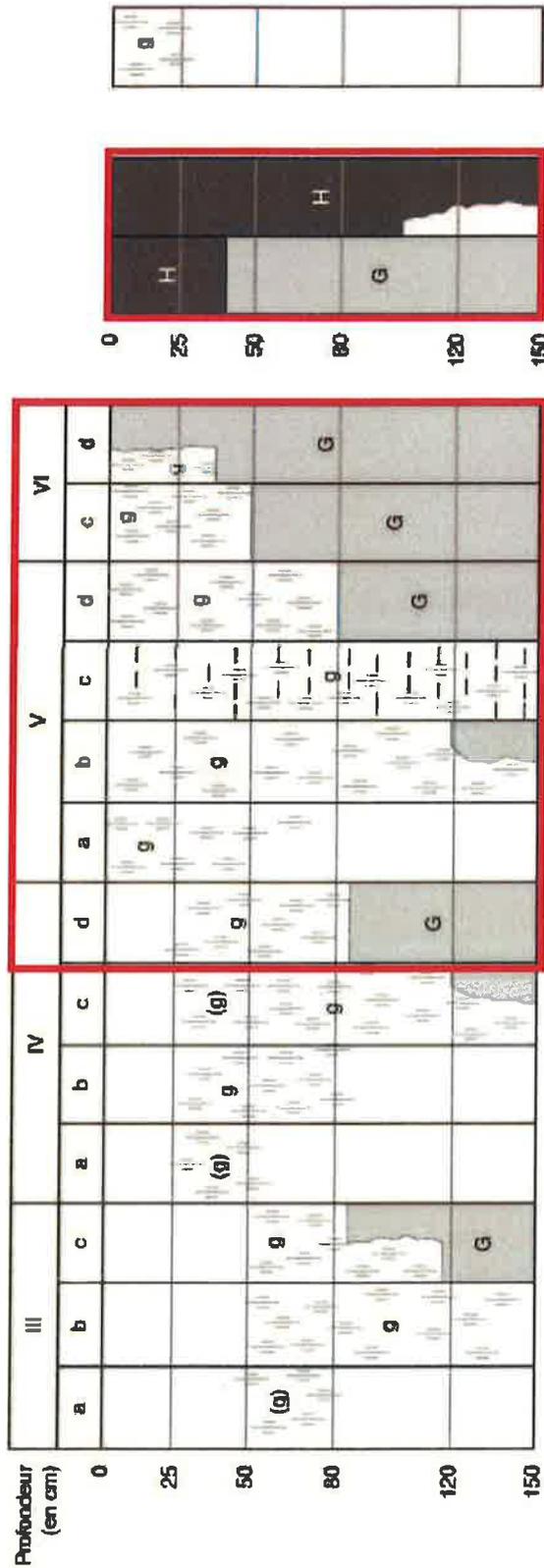
Compte tenu des investigations réalisées, les sols constituant les terrains sondés ne rentrent pas dans les critères dits de zone humide au sens de la classification GEPPA (Cf tableau de classification en annexe).

Ce diagnostic est conforté par l'absence de végétation caractéristique des zones humides au droit des terrains étudiés.

Annexe I

Référentiel pédologique du GEPPA repris dans l'annexe I de l'Arrêté du 24 juin 2008
précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des
articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement

SOLS DE "ZONES HUMIDES"



Sols des zones humides au sens de la réglementation en vigueur

- (g) Caractères rédoxiques peu marqués (pseudogley peu marqué)
- g Caractères rédoxiques marqués (pseudogley marqué)
- G Horizons rédoxiques (gley)
- Horizons histiques

- ZH Zones humides
- H Histosols
- R Rédoxisols
- r REDOXISOLS (rattachements simples et doubles)

(D'après classes d'hydromorphie du GEPPA, 1981)